

■ **ArHeDa Sàrl en liquidation**, à Val-de-Travers, CH-645-1010242-9 (FOSC du 10.02.2009, p. 12/4870512). Par ordonnance du 06.02.2009, le Tribunal civil du district du Val-de-Travers a prononcé la clôture de la faillite de la société. Si aucune opposition n'est formulée dans les trois mois qui suivent la publication de la suspension de la faillite, l'inscription sera radiée.
Registre journalier no 1121 du 11.02.2009
(04884908 / CH-645.1.010.242-9)